Olemps Côté Sud

N°15
JUIN 2018

École primaire publique Pierre LOUBIÈRE

Édito - Sommaire

Les élus continuent d'œuvrer au bien-être de la commune afin que chacun d'entre vous puisse profiter de tous les services et d'un cadre de vie agréable, tout ceci avec l'aide de l'ensemble du personnel tant pour l'entretien du territoire et des bâtiments, que pour l'encadrement des enfants dans les écoles et au relais d'assistant(e)s maternel(le)s, l'accueil à la médiathèque, et la gestion administrative de la collectivité.

Je remercie les associations qui ont contribué à l'élaboration de ce journal et qui participent au dynamisme de notre ville. Grâce à elles, vous pouvez accéder à de nombreuses activités et de nombreuses manifestations sont organisées en partenariat avec la Mairie tout au long de l'année. Il y en a pour tous les goûts : sport, culture, éducation, fêtes, solidarité… Ce qui permet de constater que notre ville est loin d'être une « cité dortoir ».

Les finances de la commune sont saines avec un niveau d'endettement faible, une capacité de désendettement de 2,4 ans et des dépenses de fonctionnement stables. Vous lirez dans ce journal le bilan de l'année 2017.

L'année 2018 verra de nouveaux travaux émerger : agrandissement de l'école élémentaire Pierre LOUBIÈRE, City-stade (entre la halle sportive et la salle Georges Bru), rénovation de l'éclairage public de La Mouline, éclairage du parc public, terrain de pétanque et terrain de quilles pour les enfants, travaux de voirie, pose de nouveaux conteneurs.

D'autres travaux seront répartis sur 2018-2019 : construction d'un dojo, travaux de voirie (rues et trottoirs), nouvelle salle de quartier à Toizac, passerelle sur l'Aveyron.

Tous les projets font l'objet d'études tant techniques que financières afin de ne pas fragiliser le budget.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances estivales.

Sylvie LOPEZ
Maire

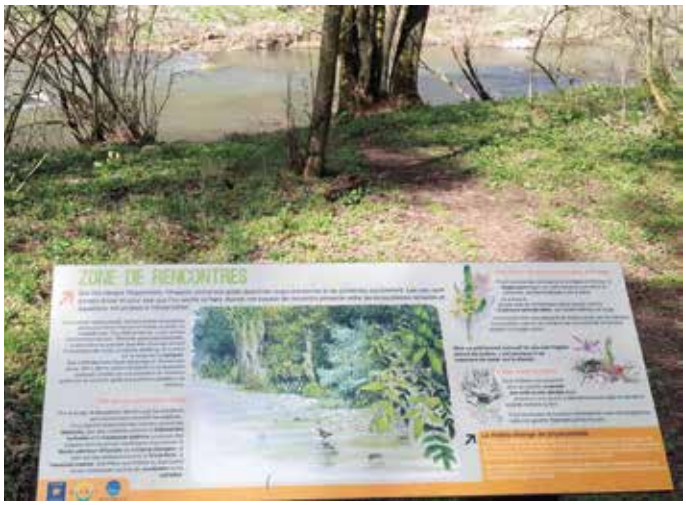

Vie municipale ..... p. 3

Commissions municipales ..... p. 6

Communauté d'agglomération ..... p. 16

Associations ..... p. 17

Numéros utiles ..... p. 30

État-civil ..... p. 31

MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
- Lundi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi : 8h30 à 12h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- 1er samedi du mois : 9h30 à 12h00 (sauf juillet et août)

Permanence des élus :
Le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin).
Téléphone : 05 65 75 51 00
Site internet : www.mairie-olemps.fr
Mail : mairie@mairie-olemps.fr
Facebook Mairie : https://www.facebook.com/MairieOlemps

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez

Maison de santé

Mode d'emploi

La mise en place d'une maison de santé dépend d'une autorisation de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé).
Au préalable, il faut une volonté des médecins du secteur et des paramédicaux pour porter le projet et bénéficier du soutien des collectivités.
Un nombre suffisant de médecins et de professionnels de santé est nécessaire au fonctionnement d'une maison de santé, et un secrétariat notamment, peut alors être mutualisé.
Pour arriver à recruter des jeunes internes, les médecins doivent être maîtres de stage, accueillir et former leurs futurs jeunes collègues. Par exemple, au Monastère, à Luc-la-Primaube, à Rodez, les médecins sont formateurs et reçoivent donc des internes. Être maître de stage nécessite une formation de 3 fois 2 jours à la faculté. Un interne qui vient en formation, est rémunéré par la faculté en fonction de son avancée dans le cursus. Il peut même, en fin de cursus, exercer en autonomie sous la responsabilité de son maître de stage.
Olemps dépend du pôle de santé de Luc-la-Primaube dont les médecins soutiennent un projet sur notre commune. Celui-ci ne pourra aboutir qu'en fonction de la volonté des médecins d'Olemps de former des internes susceptibles de venir par la suite s'installer dans notre ville. Un interne formé par un maître de stage à Luc-la-Primaube ne pourra être délocalisé sur Olemps.
Une autre possibilité serait de trouver des médecins-remplaçants sachant que les internes exercent souvent sur le lieu où ils ont été formés.
La municipalité soutient le projet depuis plusieurs années et est prête à fournir le local si elle a la certitude d'un recrutement de médecins dont elle n'est pas maître. D'autre part, ce local pourrait accueillir d'autres professionnels de santé.
La mairie n'est en aucun cas responsable de la pénurie des médecins.

Salle 7-77

La vie de cette salle continue d'évoluer avec, bien sûr, l'occupation hebdomadaire des associations (aînés, AJO, jazz enfants, gym, danses traditionnelles, théâtre, informatique), mais aussi avec les différentes manifestations qui s'y déroulent.
Cette saison 2017/2018 a vu se succéder une conférence sur les écrans (M^{me} DELBÈS, pédopsychiatre), un documentaire sur les migrants (médiathèque), différents spectacles musicaux (le Groupe du Coin, les Jeunes Talents), le Printemps du théâtre (3 pièces) reconduit cette année, des chorales (Les Troubadours du Rouergue, Mélodica), une exposition (salon des minéraux).
Une rencontre départementale de lecture à haute voix s'est déroulée en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale.
Des résidences d'artistes voient le jour pour promouvoir la conception culturelle. Cette année, ce sont des comédiens professionnels de la troupe de théâtre toulousaine « Les Laborateurs » (portes ouvertes pour le public), puis un groupe musical « Trench Teuf » (spectacle gratuit) qui sont venus y travailler.
D'autres événements sont à venir : 2 séances de Picnic Ciné le 18 juillet et le 22 août, un spectacle et une exposition pour les 40 ans de la mort de Jacques BREL, en octobre.
Les associations s'approprient petit à petit cette salle et proposent aussi des manifestations : spectacle de Noël pour les enfants (Olemps Sourire), Téléthon, audition musicale (AFR), gala de danse, fêtes de fin d'année scolaire (écoles).
Olemps dispose maintenant d'une structure conviviale et de qualité, permettant à tous de se retrouver lors de différents évènements.

Le Groupe du Coin

Mort sans sépulture

Les Jeunes Talents

« Picnic Ciné »

Deux séances sont programmées :

© Gaumont

Mercredi 18 juillet à 22h
projection du film
« Un homme à la Hauteur »

Diane est une belle femme. Une très belle femme. Brillante avocate, elle a de l'humour et une forte personnalité. Et comme elle vient de mettre un terme à un mariage qui ne la rendait pas heureuse, la voilà enfin libre de rencontrer l'homme de sa vie. Le hasard n'existant pas, Diane reçoit le coup de fil d'un certain Alexandre, qui a retrouvé le portable qu'elle avait égaré. Très vite, quelque chose se passe lors de cette conversation téléphonique. Alexandre est courtois, drôle, visiblement cultivé... Diane est sous le charme. Un rendez-vous est rapidement fixé. Mais la rencontre ne se passe pas du tout comme prévu.

Mercredi 22 août à 21h
projection du film « La Vache »

Fatah, petit paysan algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à Paris, au Salon de l'Agriculture. Lorsqu'il reçoit la précieuse invitation devant tout son village ébahi, lui qui n'a jamais quitté sa campagne, prend le bateau direction Marseille pour traverser toute la France à pied, direction Porte de Versailles.

© Pathé

L'occasion pour Fatah et Jacqueline d'aller de rencontres en surprises et de vivre une aventure humaine faite de grands moments d'entraide et de fous rires. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Vous pouvez prévoir de pique-niquer à partir de 19h30. En cas de mauvais temps, seule, la séance de cinéma se déroulera à l'intérieur de la salle 7-77.

Semaine scolaire

À la demande des parents élus au conseil d'école et des enseignants, la Municipalité a accepté de revenir à la semaine des 4 jours.

Les horaires de classe seront les suivants :
matin : 8h45 à 11h45
après-midi : 13h45 à 16h45
De 16h45 à 17h30 : garderie gratuite
De 17h30 à 18h30 : garderie payante
Le matin : garderie payante de 7h30 – 8h35.

RAM

Au Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, les enfants s'éveillent

Pour commencer l'année, les assistantes maternelles ont pu participer à une réunion animée par une psychomotricienne. Lors de cette intervention en soirée, Juliette LE GALL a proposé un temps d'information et de discussion autour du développement psychomoteur du bébé et de son environnement (aménagements, matériels, soutien, positionnement de l'adulte…).
C'est également sur le thème de la motricité qu'a eu lieu le premier atelier de l'année. Pour l'occasion, les locaux du RAM ont été réaménagés afin que la quinzaine d'enfants présents puisse se mouvoir librement et faire de nouvelles expériences.
Les ateliers sur inscription sont proposés par Agathe PEREZ, animatrice du RAM. La halte jeux a lieu le mardi de 8h45 à 11h45. Elle est gratuite et ne nécessite pas d'inscription. Elle est ouverte aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles, gardes à domicile, parents ou grands-parents.

L'animatrice du RAM informe les parents, futurs parents et toutes les personnes intéressées par le métier d'assistant(e) maternel(le), lors des permanences (lundi de 12h30 à 15h) ou sur rendez-vous.

✆ 05 65 75 51 08
@ : ram@mairie-olemps.fr

Zéro phyto pour tous

La commune n'utilise plus aucun pesticide pour l'entretien des espaces publics. Vous n'ignorez pas que cette règle protège votre santé, et celle de vos enfants.
La commune s'était adaptée à ces nouvelles pratiques en expérimentant de nouveaux matériels et en évaluant leurs utilisations.
Elles entraînent un surcroît de travail pour les

équipes « espaces verts » et un changement d'attitude de tous devant les « mauvaises herbes » que nos employés municipaux ne pourront pas toutes éradiquer.
Avec le principe du « zéro phyto », les mauvaises herbes, que l'on appellera plus volontiers végétation spontanée, ont droit de cité en ville.
Cette nouvelle façon de gérer les espaces verts modifie petit à petit le paysage urbain.
La décision prise par les pouvoirs publics d'adopter une gestion raisonnée des espaces verts en interdisant l'usage des produits phytosanitaires a plusieurs raisons :

- **une question de santé publique :** beaucoup de produits chimiques qui étaient utilisés pour l'entretien des espaces verts étaient nocifs, non seulement pour les agents des services publics les utilisant au quotidien, mais également pour les personnes fragiles, notamment les jeunes enfants.
- **un enjeu environnemental :** les pesticides professionnels employés dans les espaces verts ou sur les voiries constituent une source importante de contamination des eaux. Ces produits sont également un frein au développement de la biodiversité. Leur interdiction signale certes le retour de la végétation spontanée, mais aussi celui des abeilles, des papillons ou encore des nichées d'oiseaux.

Quels impacts sur le cadre de vie à Olemps ?
Pour l'entretien, un plan de désherbage communal est mis en place pour déterminer cette nouvelle gestion des espaces.
Les bordures de route sont désormais désherbées manuellement. Cela entraîne la repousse de « végétation spontanée » entre deux passages.
Les pieds des arbres ne sont plus désherbés afin de préserver ces derniers.
Il prévoit notamment l'enherbage d'un certain nombre de zones sur la commune avec un fauchage tardif sur certains secteurs.
Participez, vous aussi, en arrachant les mauvaises herbes devant chez vous !

Conteneurs enterrés

En partenariat avec la commune d'Olemps, Rodez Agglomération va installer des conteneurs enterrés dans différents quartiers de la ville, ce qui évitera l'encombrement de ceux de Georges BRU, destinés principalement aux Olempiens non desservis par la collecte des déchets en porte à porte.
Nous vous rappelons qu'il s'agit de conteneurs pour sacs noirs et jaunes. Les gros emballages et les matériaux encombrants ne doivent pas être jetés dans les conteneurs, ils bloquent le remplissage des cuves. Rien ne doit être déposé autour, ni déchets verts, ni cartons ou autres contenants. Ces derniers doivent être apportés à la déchetterie.
Merci d'agir en bon citoyen.

Citoyen, citoyen, vous avez dit citoyen ?

L'espace public (trottoirs, parc, parcours sportif…), comme son nom l'indique, est ouvert à tous.
Alors faisons en sorte de le conserver propre, notamment en ramassant les déjections de nos animaux de compagnie.
Extrait de la législation sur les déjections canines
« Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.
Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 €) »

Listes électorales

Si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, pour éviter une radiation, pensez à faire corriger votre carte d'électeur en mairie.

Inscriptions
Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.
La mairie informe par courrier le nouvel électeur qui doit confirmer ses coordonnées.
Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement,...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du Tribunal d'Instance.

Prochaines élections:
Européennes : 2019
Municipales : 2020
Départementales : 2021
Régionales : 2021
Présidentielles : 2022
Législatives : 2022

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents ainsi qu'aux artisans, commerçants et professionnels de santé récemment installés sur notre commune.
M^{me} Isabelle CLEMENS, Directrice Générale des Services et M^{me} Amélie GIBRAT, agent d'accueil, viennent d'intégrer le service administratif de notre commune, suite à deux départs. Nous leur souhaitons une bonne intégration.

Francine TEISSIER

Françoise GALEOTE

Marc HENRY-VIEL

Huguette THERON - CANUT

COMEDEC

La COMEDEC (COMmunication Électronique des Données d'État Civil) sera mise en place à la mairie d'Olemps au plus tard en novembre. C'est un dispositif majeur de la modernisation de l'État, mis en œuvre conjointement par le ministère de la Justice et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. Les extraits d'état civil (naissance, mariage, décès) ne sont pas des documents suffisamment sécurisés. Ils vont progressivement disparaître au profit d'une vérification informatique sécurisée de l'administration auprès de la commune de naissance.
Concrètement, vous n'aurez plus à fournir une copie d'acte de naissance dans vos démarches pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport. Il en sera de même pour vos démarches chez un notaire, pour les mariages, les PACS.
La mairie d'Olemps a déjà anticipé cette évolution en scannant ses registres d'État Civil l'an dernier.

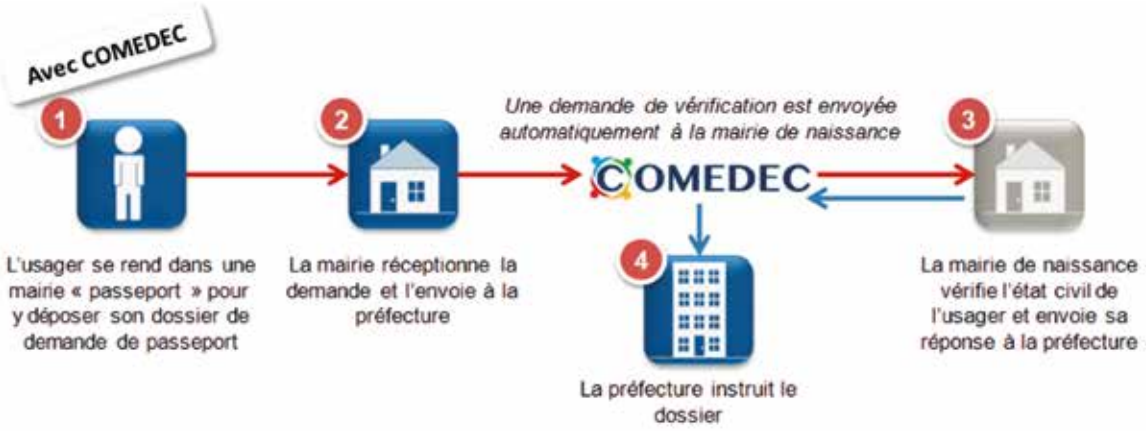

La fibre optique arrive !

La fibre optique arrive sur Olemps pour améliorer le débit internet. Tous les logements l'auront.
Hors Rodez, après le lot 1 réalisé sur Onet-le-Château, le déploiement du lot 2 (Olemps, Le Monastère et Sainte-Radegonde) a démarré depuis le 1er trimestre 2018.
Les étapes de réalisation sont les suivantes :

- choix de l'emplacement des armoires validé par la mairie ;
- pose des armoires (étape en cours) ;
- raccordement de la fibre optique dans chaque point de mutualisation de zone ;
- raccordement des premiers logements éligibles fin 2018-début 2019.

Fin 2020, tous les logements d'Olemps devraient être raccordés.
Si vous logez dans un immeuble et pour que votre raccordement ne soit pas retardé, demandez à votre syndic que soit rajoutée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, l'autorisation de déploiement de la fibre dans votre immeuble.
L'avancement du déploiement est cartographié sur https://reseaux.orange.fr/couverture-fibre (zoomer sur votre adresse).
Lorsque la fibre sera dans votre quartier, afin de prioriser le déploiement des PMZ, (Point de Mutualisation de Zone de 360 logements) n'hésitez pas à manifester votre intérêt sur http://interetfibre.orange.fr/

Armoire

Point de Mutualisation

Wifi

Depuis plusieurs années, l'espace sportif Georges BRU permet aux différentes associations d'avoir accès à internet par wifi pour les besoins de leurs compétitions sportives.

Pour améliorer la couverture et le service rendu, la mairie a décidé de déployer un réseau Wifi Public. Ce réseau Wifi-Public-Mairie-Olemps est accessible à tous et déployé à l'espace sportif Georges BRU, à la salle 7-77, à la médiathèque et à la mairie.

Redéploiement des fréquences TV TNT pour améliorer la connectivité dans les différents territoires

Si vous captez la télévision par ADSL, câble, parabole ou fibre optique, vous n'êtes pas concernés par cet article.

En fonction de la direction de votre antenne râteau, vous serez impactés sur Olemps à l'une de ces dates :

- le 6/11/2018 : émetteur : Millau - Lévézou
- le 29/01/2019 : émetteurs concernés : Rodez 2, La Mouline, Aurillac - Labastide-du-Haut-Mont

Pour plus de détails et explications : http://www.recevoirlatnt.fr

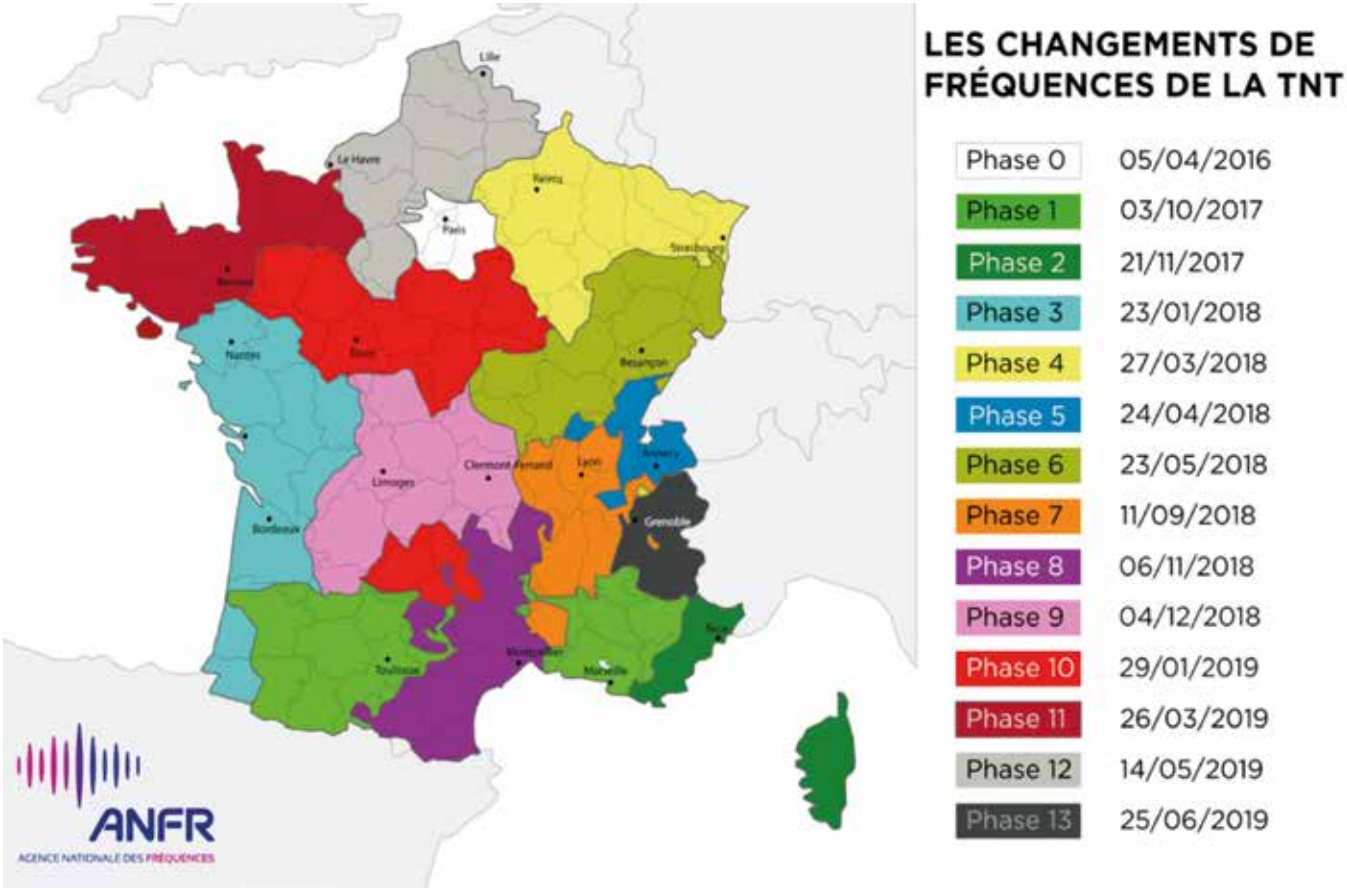

11 novembre 2018

Cette année, la cérémonie commémorative aura un écho particulier en raison du centenaire (1918-2018) de la signature de l'armistice.

Marché de Noël

Nous souhaitons remercier les exposants qui ont assuré le succès du marché de Noël 2017. Cette année, il se déroulera le dimanche 16 décembre.

Enfance et Jeunesse

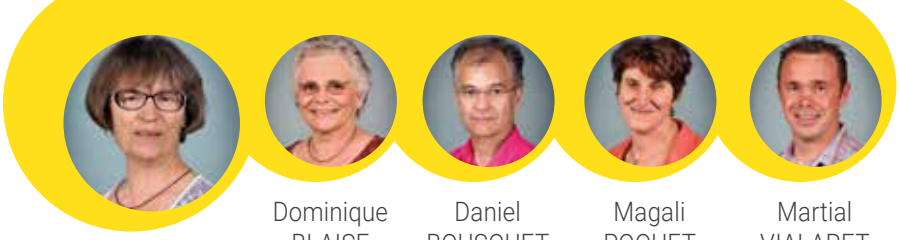

Marie-Lou CARLES | Dominique BLAISE | Daniel BOUSQUET | Magali POQUET | Martial VIALARET

Olemps, ville accueillante pour les enfants et les jeunes

Les parents des plus petits ont le choix entre deux crèches et des assistantes maternelles à domicile, qui, depuis un an, peuvent se rendre au RAM deux fois par semaine. Une autre crèche (10 places) ouvrira ses portes en septembre.
Deux écoles sur notre territoire se partagent les enfants d'âge primaire, le centre de loisirs « La Petite Récrée » des Francas peut prendre en charge les mêmes enfants pendant les petites vacances et les mercredis. L'été, « La Ruche » avec l'AFR prend le relais.
Depuis les vacances de février 2018, l'« Espace jeune » encadré par Jessica, est ouvert les mercredis après-midi et certains jours pendant les vacances (programme disponible sur le site de la mairie).
Les adolescents partagent le même local que l'AJO, à la salle 7-77, les week-ends en soirée et certains jours pendant les vacances. Ce partage de local favorise l'apprentissage de la vie sociale, le respect d'un cadre commun, d'un règlement intérieur et la responsabilisation de chacun.
La médiathèque a accueilli 2 987 enfants en 2017, sans compter les enfants venant avec leurs enseignants pendant les temps scolaires. 314 enfants-jeunes sont abonnés à la médiathèque.
Le 1er mardi de chaque période de vacances scolaires, elle reçoit les enfants et leurs accompagnants pour un après-midi contes.
À proximité de la pharmacie, place de la Fontaine, une boîte à livres offerte par le Lion's Club de Rodez a été installée.

Chacun peut emprunter un livre, le ramener ou l'échanger. Libre circulation des livres, échange..., la boîte devrait toujours être remplie.
Comme les années précédentes, différentes associations sportives et culturelles ont participé aux TAP (Temps d'Activités Périscolaire). Avec leurs animatrices et l'aide des services de la mairie, les enfants de l'école Pierre LOUBIÈRE ont mis en place un gîte à insectes, un jardin botanique et des composteurs (sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire et valorisation des déchets de la cantine). Une partie du compost sera utilisée par le service espaces verts de la mairie.

Le 8 février 2018, la conférence de Mme le Docteur DELBÈS sur « les écrans et les enfants », a permis aux parents de mieux se situer par rapport à leurs enfants face au numérique qui s'est imposé dans les maisons. Avantages, dangers, évolution irréversible, impacts positifs, négatifs ont été abordés.
Le compte-rendu de la conférence peut être consulté sur le site de la mairie.

Carte ZAP

Le dispositif est reconduit comme les années précédentes. Surveillez le site de la mairie car les informations y seront communiquées en temps voulu.

Jardin aromatique

Composteurs

Affaires Sociales et Scolaires

Danièle KAYA VAUR

Arlette CARRIE

Ghislaine CRAYSSAC

Brice DELMAS

Valérie MARJAC

Martial VIALARET

Scolaire

Les deux écoles de la commune sont soutenues dans leurs projets par la mairie :
- subventions aux écoles, les Grillons et Pierre LOUBIÈRE,
- subventions exceptionnelles (classes découverte,...),
- goûter de Noël pour les enfants des deux écoles, du RAM, de la crèche,
- prise en charge du transport à Aquavallon.

École Pierre LOUBIÈRE

Conformément à la législation, nous avons procédé à la sécurisation des locaux et des travaux d'agrandissement de l'école élémentaire sont en cours.
Cantine : un appel d'offre va être lancé afin de choisir le prestataire pour les années à venir.
À la rentrée 2018, le retour de la semaine de 4 jours va entraîner une modification des horaires de classe.
Avec les directeurs de l'école, nous avons œuvré pour le maintien de tous les postes. Le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) a maintenu les 10 postes d'enseignants et a pris la décision d'une direction commune. L'école s'appelle désormais, école primaire publique Pierre LOUBIÈRE.

Le conseil municipal des enfants

Des actions ont été menées cette année avec différentes commissions :
- une collecte de vêtements pour SOLITREK (association soutenant un village népalais). Par la suite, deux membres de l'association sont venus présenter un reportage photos sur le Népal et la remise des vêtements.
- participation de 4 jeunes au repas des aînés.
- action avec la commission environnement.

En juin, le conseil municipal des enfants sera renouvelé avec un tutorat des anciens jusqu'en septembre.

Social

Le RAM

Très demandé par l'ensemble des assistantes maternelles de la commune, il a ouvert ses portes le 12 septembre 2016 et remporte un réel succès.

Le CCAS

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans 3 domaines :
- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Une enquête des besoins sociaux concernant les plus de 75 ans a été menée et est en cours d'analyse.
Un des points mis en évidence est le manque d'informations concernant certaines aides possibles...
Un retour d'analyse sera organisé prochainement.
Certaines aides ont été attribuées cette année : paiement de quelques factures EDF, bons alimentaires...

Le Point info sénior

On peut déjà préciser qu'un « point info sénior » est à votre disposition sur l'agglomération pour vous informer sur les aides possibles, les demandes d'EPHAD, l'organisation d'un maintien à domicile. Un guichet unique de proximité dédié aux séniors, est animé par un professionnel qui intervient auprès de ce public, au bureau ou au domicile.✆ **05 65 78 04 31**

Les dispositifs d'appel

Il existe des dispositifs d'appel (type « Présence Verte ») qui permettent de sécuriser le maintien à domicile. La mairie prend en charge les frais d'inscription à hauteur de 30 €.

Assistante sociale

Si nécessaire, une assistante sociale du conseil général peut être rencontrée sur la commune (✆ **05 65 76 52 80** sur rendez-vous).

Le plan canicule et grand froid

Il est réactualisé tous les ans.
C'est un plan de prévention et de lutte contre les conséquences sanitaires d'une canicule ou d'un grand froid, en direction des personnes âgées ou en situation de handicap.
Le registre est confidentiel et est établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille.
Peuvent figurer sur ce registre :
- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,

• les personnes en situation de handicap bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation compensatrice pour tierce personne, de la reconnaissance de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile.

Si vous répondez à l'un de ces critères, vous pouvez obtenir l'imprimé à compléter en mairie ou sur le site internet.

Le repas des aînés

Il a eu lieu cette année le dimanche 11 mars dans une ambiance Far West.

Nos aînés ont pu passer une bonne journée, le repas étant préparé par Bruno PRIVAT et servi par les élus et 4 membres du conseil municipal des enfants. L'animation était assurée par Benjamin MALRIC et le groupe Barak Dance (country).

Finances, Marchés publics et Gestion du personnel

Françis AZAM

Arlette CARRIE

Ghislaine CRAYSSAC

Pierre MALGOUYRES

Pascal PRINGAULT

Une année 2017 satisfaisante sur plusieurs points :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement (1,73 M€) permettant de dégager un excédent de fonctionnement de 460 000 €.
- Des investissements optimums (près de 1,5 M€)
- Un niveau d'endettement faible (1,1 M€) générant une capacité de désendettement de 2,4 années.

Ces résultats nous permettent d'envisager 2018 sous de bons auspices.

Malgré un contexte toujours contraint, la collectivité continue sur sa lancée avec une poursuite de la maîtrise des dépenses, une stabilité des taux d'imposition et un volume maintenu des investissements (1,7 M€) : bâtiments 730 000 € ; aménagements extérieurs 330 000 € ; réseaux 130 000 € ; voirie 208 000 € ; matériel et mobiliers 190 000 €.

Analyse rétrospective

	CA2014	CA2015	évol 15/14	CA2016	évol 16/15	CA2017	évol 17/16
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 702 628	1 823 297	7,1%	1 713 554	-6,0%	1 730 776	1,0%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 297 656	2 115 431	-35,9%	2 126 814	0,5%	2 192 863	3,1%
ÉPARGNE BRUTE = RRF - DRF	**1 595 028**	**292 134**	**-81,7%**	**413 260**	**41,5%**	**462 088**	**11,8%**
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (hors 1068 et emprunts)	339 167	725 893	114,0%	661 377	-8,9%	330 794	-50,0%
EMPRUNTS	**300 000**	**240 000**	**-20,0%**	**60 000**	**-75,0%**	**0**	**-100,0%**
Part résult. (n-1) affectée à l'investissement (compte 1068)	435 110	343 570	-21,0%	180 989	-47,3%	414 905	129,2%
Marge de manœuvre pour financer l'investissement	2 669 305	1 601 597	-40,0%	1 315 626	-17,9%	1 207 787	-8,2%
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	**1 647 615**	**2 039 097**	**23,8%**	**818 215**	**-59,9%**	**1 463 279**	**78,8%**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 021 690	-437 500	-142,8%	497 411	-213,7%	-255 492	-151,4%
Résultat (n-1) reporté (comptes 001 et 002)	840 531	1 518 651	80,7%	904 699	-40,4%	1 045 546	15,6%
RÉSULTAT DE CLÔTURE	**1 862 221**	**1 081 152**	**-41,9%**	**1 402 110**	**29,7%**	**790 053,65**	**-43,7%**

Équilibre financier - Budget 2018

Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2018
011	Charges à caractère général	692 165,00
012	Charges de personnel	848 100,00
014	Atténuations de produits	13 050,00
65	Autres charges de gestion courante	231 750,00
	TOTAL DÉPENSES DE GESTION COURANTE	**1 785 065,00**
66	Charges financières	22 955 ,99
67	Charges exceptionnelles	1 100,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00
	DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	**1 839 120,99**
	DÉPENSES ORDRE DE FONCTIONNEMENT	**259 876,01**
	TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	**2 098 997,00**

Dépenses d'investissement

Chap	Libellé	TOTAL VOTE
20	Immobilisations incorporelles	33 741,00
204	Subventions équipement versées	23 400,00
21	Immobilisations corporelles	1 531 254,98
	TOTAL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	**1 588 395,98**
16	Emprunts	107 500,00
20	Dépenses imprévues	15 000,00
	DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	**1 710 895,98**
	TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	**1 710 895,98**

Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	BP 2018
013	Atténuation de charges	1 000,00
70	Produits des services	118 050,00
73	Impôts et taxes	1 470 000,00
74	Dotations et participations	500 945,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00
	TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE	**2 096 995,00**
76	Produits financiers	2,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00
	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	**2 098 997,00**
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**2 098 997,00**

Recettes d'investissement

Chap	Libellé	TOTAL VOTE
13	Subventions d'investissement	232 678,32
16	Emprunts	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	736 123,81
24	Produit des cessions	48 288,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**1 117 090,13**
1	Résultat reporté	333 929,84
21	Virement de la section de fonctionnement	183 934,01
40	Opération ordre transfert entre sections	75 942,00
	RECETTES ORDRE D'INVESTISSEMENT	**259 876,01**
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	**1 710 895,98**

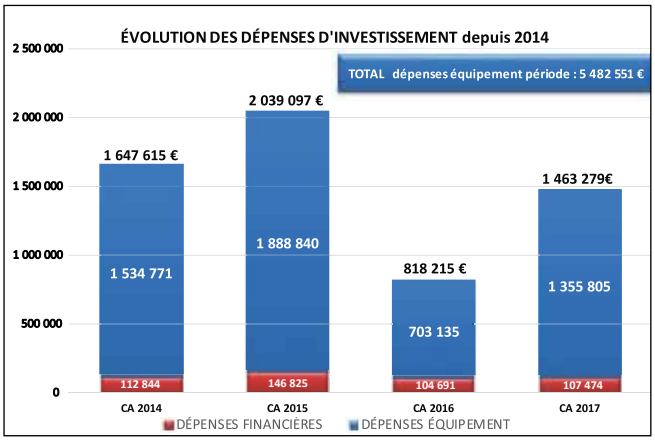

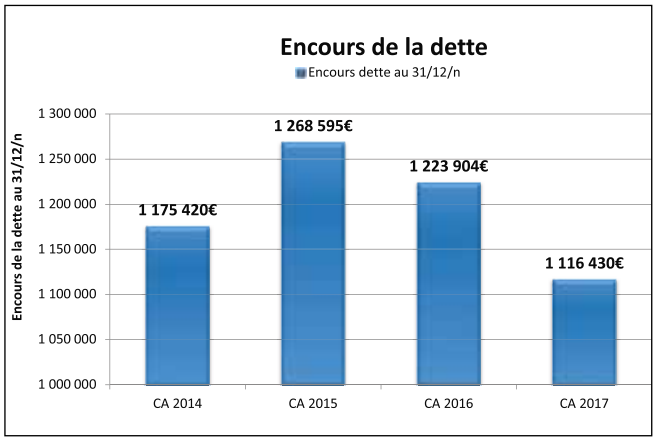

Taxe d'habitation et résidence principale

La taxe d'habitation due sur la résidence principale sera supprimée d'ici 2020 pour près de 80% des contribuables (75% sur notre commune).
Cette taxe représentait 20% des recettes réelles de fonctionnement des collectivités (25% pour Olemps).

Le mécanisme

La loi prévoit un premier abattement de 30% en 2018, de 65% en 2019 puis de 100% en 2020.
Cet abattement est soumis à des conditions de ressources (moins de 43 000 € de revenu fiscal de référence pour un couple par exemple).

La compensation

La compensation est théoriquement garantie de façon intégrale pour les collectivités.

Son calcul prendra en compte l'évolution des valeurs locatives et des bases (constructions nouvelles par exemple).

Une extension programmée

En 2020, 75% des assujettis de notre commune ne paieront plus de taxe d'habitation, soit un peu plus de 1 000 foyers.

Seuls les 25% restant l'acquitteront encore, mais plus pour très longtemps puisque le chef de l'État a indiqué la mise en place d'une réforme globale de la fiscalité locale permettant sa suppression pour l'ensemble des contribuables.

Qu'en sera-t-il de son remplacement ?

La question reste posée.

Françis LAVAL

Daniel BOUSQUET

Brice DELMAS

Régine DE RODAT

Huguette THERON - CANUT

Passerelle

Le projet de la passerelle piétonne sur l'Aveyron avance. La commune a acheté la parcelle N° 122 d'une superficie de 5 500 m² à un propriétaire privé. Dans l'acte notarié et en accord avec l'ancien propriétaire, il est stipulé que la mairie installera des tables pour pique-niquer. Cette parcelle se trouve à environ 1 km en aval de la station d'épuration de Bénéchou. Avec cet achat foncier sur la rive gauche, la mairie est désormais propriétaire des 2 côtés de la rivière puisque, sur la rive droite, un chemin communal mène au village de Toizac. Un bureau d'étude va être retenu, sachant que 2 options sont possibles, submersible ou insubmersible à une crue centennale. Les élus devront faire un choix après avoir pris connaissance des avantages, des inconvénients, de la longueur des dossiers administratifs (simple déclaration ou autorisation et dossier de la loi sur l'eau,…) et du coût.

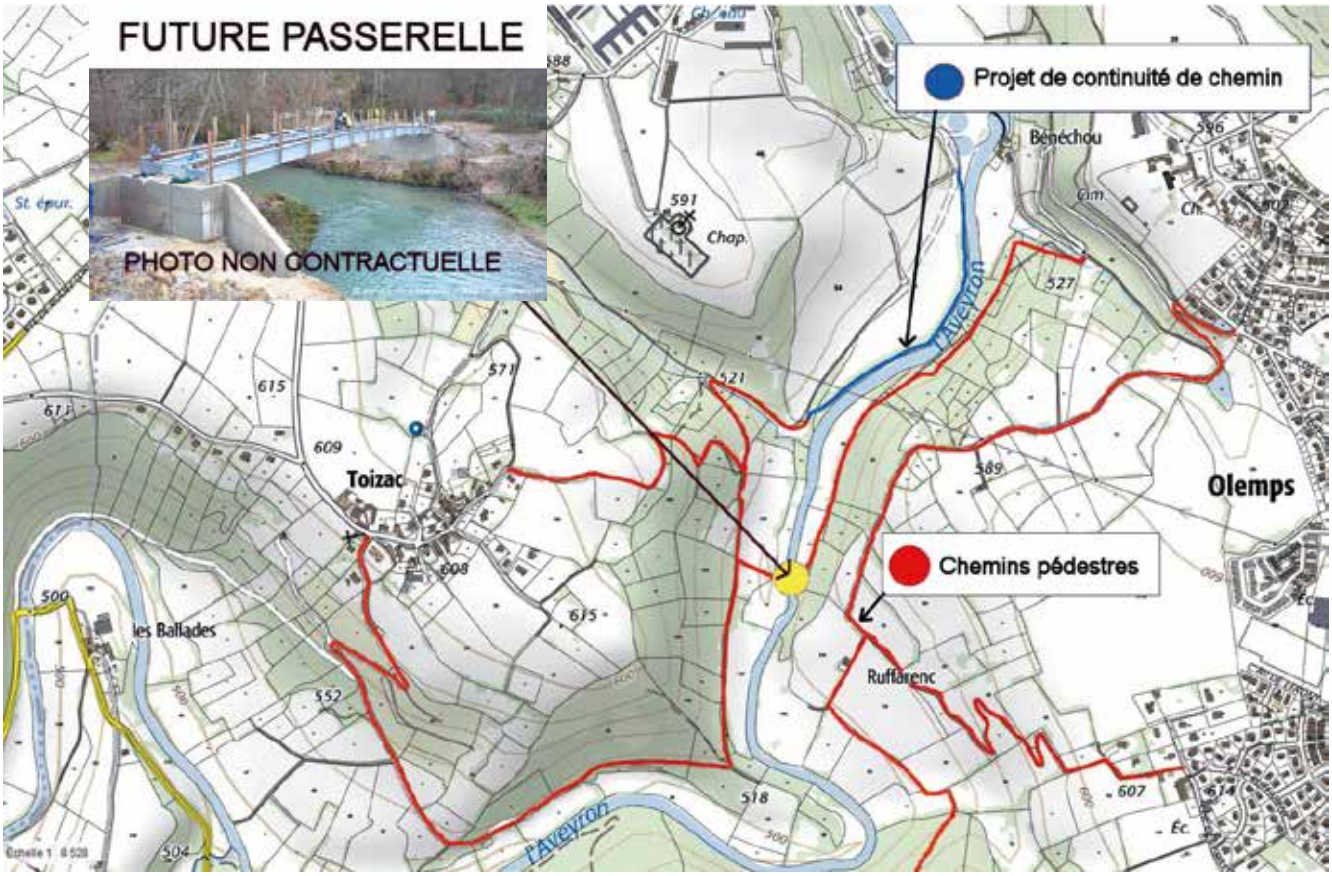

Circuits de randonnées et espaces naturels sensibles

Le conseil départemental de l'Aveyron a mis en place sur son site internet (menu attractivité et services/aménagement de l'espace) une application téléchargeable pour une vingtaine de sentiers aveyronnais traversant les espaces naturels sensibles. Après plusieurs contacts et rencontres avec les agents de la collectivité départementale, le circuit qui part de l'école Pierre LOUBIÈRE pour traverser le bois de Linars a été retenu.

Thème nature

C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que les enfants du conseil municipal ont participé au thème de la nature. Ils ont choisi les 8 motifs (hibou, papillon, aigle, colibri, poule, canard, pie et héron), 2 élus les ont dupliqués en 4 fois sur du contreplaqué marine. Les enfants ont assuré la peinture et les élus ont appliqué un vernis. Pour un coût de 400 €, les 32 réalisations ont été posées sur les bâtiments communaux ou autres supports. Un petit regret : la taille de ces oiseaux aurait mérité une dimension plus importante.

Journée sans déchet

Cette journée a été organisée à l'initiative du conseil municipal des enfants.

Activités, rapport sur les déchetteries de Rodez Agglomération en 2016

Ce sont environ 12 000 tonnes de déchets que les habitants de Rodez Agglomération ont apporté dans les déchetteries.
Sur les 5 existantes, le tonnage est réparti différemment : 50% du poids provient de la déchetterie de Rodez, 22% de Luc-la Primaube, 13,5% du Monastère, 8,5% d'Olemps et 6% de Sébazac-Concourès.

Celle d'Olemps présente des points négatifs tels que le déchargement difficile et le fait que les encombrants valorisables ou non et les gravats sont mis dans la même benne, ce qui engendre un surcoût de la reprise, le repreneur devant réaliser un tri supplémentaire.
Les chiffres donnés ci-dessous sont parfois légèrement arrondis pour faciliter la lecture.
Les prix donnés au tonnage ne sont pas fixes et fluctuent suivant plusieurs critères (cours du marché national, résultats des appels d'offres, transport,...).

Recettes provenant de la vente des déchets

Nature des déchets	Poids en tonne	Prix moyen/tonne	Prix total	Destination (département)
ferraille	359	47,4 €	17 016,00 €	19
papier	281	73,9 €	20 766,00 €	12
carton	265	74,8 €	19 822,00 €	12
dangereux spécifiques			6 583,00 €	48
électriques	460		25 887,00 €	31
mobiliers			67 685,00 €	12
plastiques	45	29,1 €	1 310,00 €	12
batteries	10	365,3 €	3 653,00 €	19
		total	**162 722,00 €**	

Dépenses engendrées pour la reprise des déchets

Nature des déchets	Poids en tonne	Prix moyen/tonne	Prix total	Destination (département)
bois	1289	49,50 €	63 805,00 €	12
encombrants non valorisables	2016	146,40 €	295 142,00 €	12
encombrants valorisables	1526	78,10 €	118 433,00 €	12
déchets verts	3560	30,25 €	107 690,00 €	12
gravats	1265	3,40 €	4 301,00 €	12
		total	**589 371,00 €**	

Rodez Agglomération possède 162 conteneurs à verre. La récupération du verre est une opération financièrement neutre car le bénéfice de sa vente est annulé par le coût de sa collecte et de son transport, assurés par le personnel de Rodez Agglomération.
Il faut aussi noter qu'une convention de partenariat avec la ligue nationale contre le cancer, permet de reverser de l'argent à cette association. Ce versement est lié aux performances de collecte. Rodez Agglomération verse 2€/tonne collectée et 4€/tonne au-delà de 1300 tonnes. Pour l'année 2016, la ligue nationale contre le cancer a donc reçu 2966 €.
Un programme est mené en 2018 pour réactiver la collecte du verre dont les performances sur nos 8 communes sont en deçà des moyennes départementales et nationales. De nouveaux conteneurs ont été implantés car les Grands Ruthénois peuvent mieux faire.

verre	1361 tonnes	38,9 €/tonne	Gain de la vente : **52 943,00 €**

Le personnel des déchetteries est ainsi réparti : si 10 personnes travaillent sur les 5 sites, on considère 2 chauffeurs pour la collecte et le transport, et l'équivalent de 0,2 administratif. Une partie de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) participe à la charge financière des déchetteries.

Déchetterie d'Olemps

Elle est ouverte les mardis, jeudis, samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Travaux et Urbanisme

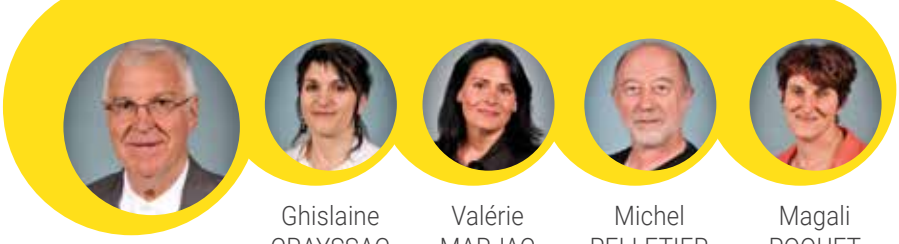

Edmond ROUTABOUL — Ghislaine CRAYSSAC — Valérie MARJAC — Michel PELLETIER — Magali POQUET

Bilan 2017

Bâtiments communaux

Espace sportif Georges BRU

- Rénovation des vestiaires, des sanitaires, création de locaux pour les arbitres, réfection des locaux de rangement — 113 650,80 €
- Mise aux normes handicap de la rampe d'accès depuis le parking — 7 264,80 €
- Remplacement des portes des issues de secours et de Verlézarts — 13 304,60 €
- Remplacement du vitrage des vestiaires et des douches — 1 964,70 €

Le Manoir

- Création du Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s (R.A.M.)
- Création d'un centre aéré au rez-de-chaussée dans les locaux de l'ancienne médiathèque ainsi que l'aménagement de sanitaires adaptés
  Ces travaux ont été réalisés en régie par le personnel municipal.

Groupe scolaire - Pierre LOUBIÈRE

- Sécurisation extérieure entrée principale
  Construction d'un mur de clôture et aménagement de l'allée autour de la maternelle — 29 220,00 €
  Pose d'une clôture avec portails et portillons — 25 754,40 €
  Pose d'un contrôle d'accès, visiophone — 7 584,24 €
- Réfection de la chaufferie et installation d'une gestion automatisée des températures — 39 068,52 €
- Agrandissement de l'école maternelle et mise aux normes AD'AP — 470 690,79 €
  Création de deux classes supplémentaires
  Création de nouveaux sanitaires
  Création d'un préau et d'un local à vélos
  Agrandissement du dortoir
  Création d'un nouveau bureau du directeur
  Rénovation du hall d'entrée
  Réfection de la cour de récréation et des accès depuis l'entrée principale

Crèche l'Enfant DO

- Sécurisation des accès
- Mise en place de systèmes de fermeture à ventouse et d'un interphone — 4 800,00 €

Espace public

Parc public

- Création d'une aire de jeux pour enfants avec clôture — 141 923,59 €
- Mise en place de mobiliers urbains (bancs, poubelles, etc…) — 28 934,50 €
- Plantation d'arbres et engazonnement — 9 960,10 €
- Mise en place d'agrès fitness — 18 095,00 €

Équipement sportif

- Réfection complète des courts de tennis, clôture comprise — 127 965,48 €

Voirie

Réfection de revêtement bitumineux

• Rue des Peyrières :	chaussée (1km), trottoir (380 m)	293 322,61 €
• Rue Joseph Bastide et allée de la Mairie :	chaussée (350 m) trottoir (620 m)	
• Rue du Suquet :	chaussée (80 m)	
• Lagarrigue :	chaussée (320 m)	
• Chemin des Grillons : élargissement au droit du nouveau lotissement et construction d'un mur de soutènement		18 525,25 €

Cimetière

• Pose de 22 cavurnes	5 028,00 €

Cavurnes

Jardin du souvenir

Vie associative

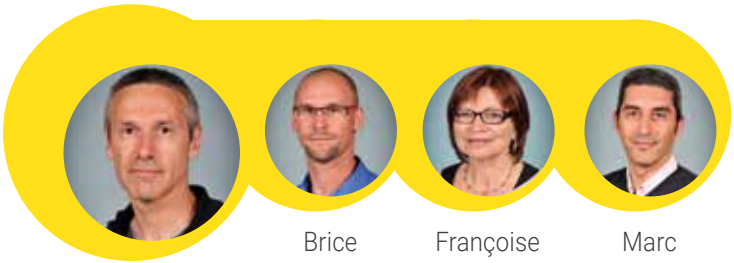

Marc ROUANET — Brice DELMAS — Françoise GALEOTE — Marc HENRY-VIEL

Les rendez-vous annuels et incontournables des Asso'lempiades et du comité des usagers se sont déroulés avec une participation associative remarquable. Cela permet bien évidemment de recruter des nouveaux licenciés et de programmer au mieux les très nombreuses manifestations. Il faut noter une très bonne entente entre les associations.

Cette année, en plus des animations habituelles (bal des conscrits, fête, repas du marché, vide grenier...), le Festival Africain va faire voyager les Olempiens les 8 et 9 septembre.

3 nouvelles associations se sont créées sur notre commune : Médiété 12 (gym adaptée), Informatic'Multimédia 12, Mélodie en scène.

Certains travaux sont terminés (espace sportif Georges BRU, courts de tennis), d'autres vont voir le jour avec la construction du dojo, attendu depuis de nombreuses années par les clubs de karaté et de judo. Il sera construit derrière la halle des sports et pourra aussi être utilisé pour d'autres activités adaptées à cette salle. Sa localisation permettra de mutualiser les vestiaires et les sanitaires du foot.

Le retour à la semaine de 4 jours demande une réflexion sur les créneaux d'occupation des différentes salles et sur la participation des associations dans nos écoles, les activités périscolaires disparaissant.

Voilà donc du travail en perspective pour notre commission qui travaille aussi sur l'attribution des subventions selon les critères les plus justes possible.

La mairie est partenaire des associations (mise à disposition des locaux, subventions, aide technique de nos agents) et investit chaque année pour que les activités sportives ou culturelles soient pratiquées dans des conditions optimales.

RODEZ AGGLOMÉRATION

Dynamisme et vitalité pour Rodez Agglomération qui voit croître sa population (dans toutes les communes), son taux de chômage baisser, et qui affiche un niveau d'investissement en 2018 d'environ 16 Millions d'euros.

Rodez Agglomération confirme ses engagements pris vis-à-vis des Grands Ruthénois en matière de développement et d'attractivité de notre territoire :

- construction des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Rodez, de Luc-la-Primaube et d'Onet-le-Château,
- projets inhérents à la rénovation urbaine et de l'habitat sur Saint-Éloi et les Quatre Saisons,
- mise en œuvre du projet relatif au Parc des Expositions à Olemps et Luc-la-Primaube dans le cadre du développement de notre économie locale,
- aménagement de la zone de Combarel,
- soutien apporté à la rénovation urbaine et d'habitats au travers de dispositifs d'accession sociale à la propriété, d'aides à la pierre et à l'amélioration de l'habitat,
- accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets d'aménagement,
- travaux du Foyer d'Hébergement d'Urgence qui sera géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Informations aux particuliers

Vous louez ponctuellement ou toute l'année un logement à des touristes, ou une chambre d'hôtes, via internet, ou en direct.

Quelles sont vos démarches ?
Quelles sont vos obligations ?

Étape 1 : je me déclare en mairie

Vous louez une chambre d'hôtes

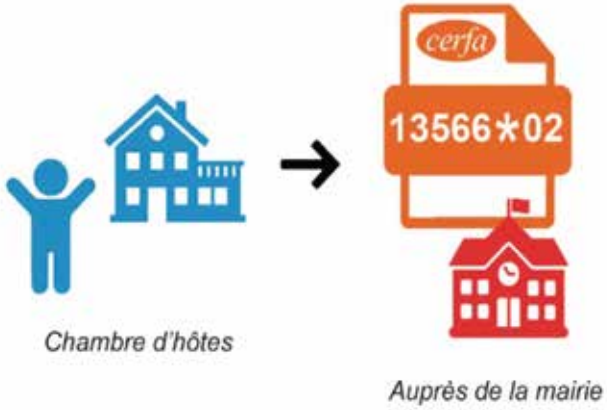

Votre chambre d'hôtes doit obligatoirement être déclarée en mairie de domiciliation du bien à l'aide du formulaire CERFA 13566*02, dont une copie devra être transmise à l'Office de Tourisme Rodez Agglomération.

Vous louez un meublé

D'après art. D324-1 Code Tourisme

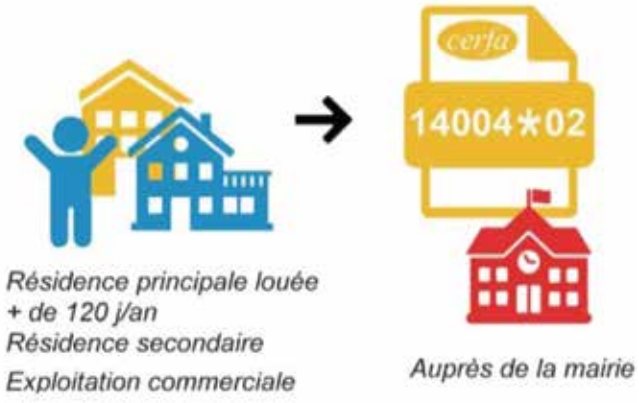

Les meublés de tourisme sont des « gîtes, villas, appartements, ou studios meublés », loués à une clientèle de passage (tourisme, raison professionnelle), à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.

Votre meublé doit obligatoirement être déclaré en mairie de domiciliation du bien à l'aide du formulaire CERFA 14004*02, dont une copie devra être transmise à l'Office de Tourisme Rodez Agglomération.

Étape 2 : je contacte l'Office de Tourisme Rodez Agglomération

Votre interlocuteur :

- Marion MAURY, Conseillère aux hébergeurs et Régisseur de la Taxe de Séjour
  ✆ 05 65 75 76 78
  marion.maury@tourisme.myrodez.fr
  Office de Tourisme Rodez Agglomération
  10-12, place de la Cité - 12000 RODEZ

Étape 3 : je collecte la taxe de séjour

La taxe de séjour est instaurée sur Rodez Agglomération depuis le 1er avril 2016. Elle est obligatoire et collectée toute l'année. Cette taxe est payée par le touriste, puis collectée par l'hébergeur, qui la réserve à la collectivité, selon les tarifs en vigueur. Cette taxe est gérée par un logiciel de télédéclaration.

Pour toute location marchande de courte durée :

Résidence principale, résidence secondaire, meublé, logement entier ou chambre chez l'habitant, chambre d'hôtes, chambre partagée...

Dès la première nuitée, je collecte la taxe de séjour :

personnes hébergées (hors exonérations)
x nombre de nuits du séjour
x tarif correspondant à l'hébergement

MEUBLÉS DE TOURISME ET LOGEMENTS ASSIMILÉS	
5 étoiles	1,30 €
4 étoiles	1,10 €
3 étoiles	0,90 €
2 étoiles	0,70 €
1 étoile	0,55 €
Non classé	0,45 €
Chambres d'hôtes (tarif unique)	0,55 €

Exonérations

Les personnes exonérées sont :

- les mineurs (les moins de 18 ans),
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Informations et télédéclaration :
https://taxe.3douest.com/grandrodez.php

Étape 4 : je vais plus loin

Le classement « meublé de tourisme » :

Le classement officiel des hébergements touristiques marchands de 1 à 5 étoiles correspond à des critères de qualité des équipements et services délivrés. En plus d'un argument commercial, le classement permet un abattement fiscal de 71 %.

Contact et renseignements :

Agence de Développement Touristique de l'Aveyron
✆ 05 65 75 40 12
www.tourisme-aveyron.com

Agglobus

Horaires d'été

Du lundi 10 juillet au dimanche 3 septembre 2017 inclus, les bus de la ligne B circuleront du lundi au samedi, toutes les 20 minutes de :

- 7h19 à 19h16 dans le sens Olemps > Bourran,
- 7h00 à 19h40 dans le sens Bourran > Olemps.

Le lundi 4 septembre 2017, la ligne B reprendra ses horaires habituels.

Pass Jeunes

C'est un titre de transport pour les jeunes de 5 à 25 ans. L'abonnement est valable pendant 1 an suivant la 1re validation, sur tout le réseau (TAD limité au mercredi après-midi, samedi et vacances scolaires) et il autorise les correspondances, en libre circulation, y compris pendant les vacances scolaires.

La carte est nominative et coûte 50,00 €.
On peut se la procurer sur internet ou à l'agence commerciale d'Agglobus.

Elle permet de bénéficier de réductions chez les partenaires Pass Jeunes.

Médiathèque

Les 21 et 22 octobre, la médiathèque a participé pour la première fois au « Festival du livre jeunesse » à Sainte-Radegonde. Des ateliers de lecture ont été proposés en lien avec les auteurs présents. Un autre temps fort a été celui de la projection du film documentaire « La mécanique des flux » de Nathalie LOUBEYRE lors de notre première participation au « Mois du film documentaire » en novembre. La soirée fut appréciée et réussie. En marge de la projection, 2 expositions sont venues illustrer le thème des migrants, thème qui a d'ailleurs été travaillé par les classes de CM des 2 écoles. La médiathèque a projeté aux élèves un court métrage suivi d'un débat avec 2 membres de l'association « Jamais sans toit ». De plus, nous avons participé au festival « Regard sur l'exil » à Onet-le-Château où nous proposions une table thématique sur le thème des réfugiés et de l'exil ainsi qu'une bibliographie, en collaboration avec les médiathèques d'Onet-le-Château et de Luc-la-Primaube. Toutes ces manifestations ont eu lieu avec le soutien du Conseil Départemental de l'Aveyron et de sa médiathèque.

Dans le cadre du printemps des poètes, nous avons proposé aux jeunes et aux adultes de la commune un concours de calligrammes sur le thème du printemps. 2 classes de l'école Pierre LOUBIÈRE se sont investies dans le concours et bon nombre d'enfants ont été récompensés. Les gagnants (enfants et adultes) ont reçu un magnifique livre de poésie et un abonnement gratuit à la médiathèque. L'exposition des calligrammes a eu lieu à la médiathèque.

Par ailleurs, nous continuons à recevoir les classes, le RAM, la crèche, les assistantes maternelles pour des animations ponctuelles tout au long de l'année, sans oublier la lecture de contes avec les conteuses à la Coccinelle pendant les petites vacances scolaires, avec un public toujours plus nombreux…

École des Grillons

Médiathèque

Les élèves de l'école des Grillons, de la maternelle au CM2, sont invités à plusieurs rencontres avec les bibliothécaires de la médiathèque d'Olemps. Lors de ces visites, les élèves ont toujours beaucoup de plaisir à profiter des conseils qui leur sont prodigués pour s'adonner au plaisir de la lecture. Lors d'une de ces rencontres, les élèves de CM ont participé au visionnage d'un court-métrage sur le thème de l'exil des migrants. Cette projection a été suivie d'un débat, animé par l'association « Jamais sans toit », association qui s'occupe de réfugiés ou de migrants en Aveyron, se retrouvant sans domicile après qu'on leur ait refusé leur demande d'asile.

Classe découverte dans le Val de Loire

Les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école des Grillons sont partis en voyage scolaire, durant le mois d'octobre, pour découvrir les châteaux de la Loire. À travers la visite de la vieille ville de Blois, la visite des majestueux châteaux de Chambord ainsi que de Cheverny,

Classe découverte à Chambord

les élèves ont pu découvrir des sites prestigieux, véritables emblèmes de la Renaissance.
Outre sa dimension historique, ce voyage scolaire avait un intérêt également scientifique, avec notamment la visite du Clos-Lucé, dernière demeure de Léonard DE VINCI. C'est en parcourant le château, ainsi que le parc, que les élèves ont rencontré l'un des plus grands esprits de tous les temps, à travers ses découvertes, ses œuvres, ses inventions ... Grâce à différentes activités (balade en bateau sur la Loire, activités à l'observatoire de Blois), les élèves ont pu être sensibilisés à la préservation des espèces animales et de leur milieu de vie. La visite du célèbre zoo de Beauval avec ses incroyables animaux (panda géant, lion, rhinocéros, hippopotame, koala, tigre ...) a clôturé un séjour riche en expériences personnelles.
Ce fut un magnifique voyage qui a laissé de très beaux souvenirs aux élèves des Grillons et qui constitue une source d'inspiration pour de multiples travaux qui sont réalisés tout au long de cette année scolaire.

Maison de retraite

Dans le cadre d'un échange intergénérationnel, les élèves de grande section aux CM des Grillons se sont rendus à la maison de retraite des Peyrières. Lors d'une première visite, les résidents nous ont invités à la présentation de la lecture du conte des « Trois petits cochons » mis en scène avec des marionnettes. Trois autres rencontres sont prévues sur les thèmes du carnaval, de Pâques avec l'organisation d'une chasse aux œufs et enfin un échange sur l'évolution des modes de vie depuis l'enfance des retraités.

Éducation Physique et Sportive

Les élèves de l'école des Grillons participent à une heure hebdomadaire d'initiation au rugby encadrée par Ruan LAMPRECHT entraineur des séniors du SRA. Ruan profite de ces temps pour partager en anglais sa culture sud-africaine. Les élèves de CE et CM participent également à une initiation au handball animée par David MAZARS, coach au ROC Aveyron ainsi qu'à l'opération « Foot à l'école » en partenariat avec la fédération française de football et encadrée par Jérémie ROUMEGOUS, ancien joueur du RAF.

Ce projet « foot » se décline en 2 axes :
- un projet sportif : la réalisation d'un cycle football sur plusieurs séances et la participation à un rassemblement final inter-écoles qui aura lieu à Olemps.
- un projet culturel : la réalisation d'une production artistique en lien avec le thème : « Le supporter de demain » qui explicite les attitudes et comportements souhaités pour le supporter, sur et en dehors des terrains, et démontre par des encouragements, le soutien à l'Équipe de France pour la Coupe du Monde 2018. Les élèves de CM ont créé une chanson intitulée « Allez les Bleus ! »

Ces activités sportives permettent aux élèves de développer des apprentissages moteurs et cognitifs et de développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

APEL des Grillons

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre de l'école des Grillons a pour objectif d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds. Le produit des manifestations permet d'aider l'établissement à améliorer son cadre de vie au bénéfice des élèves.
L'APEL participe à l'animation de l'établissement en organisant des temps festifs et conviviaux : quine, spectacle de fin d'année, vide-grenier et kermesse avec collation offerte aux parents d'élèves pour clôturer l'année scolaire.
@ : grillons.apel@gmail.com

Amicale des Jeunes d'Olemps (AJO)

Cette année l'Amicale a été très active durant les vacances scolaires, un peu moins entre celles-ci. Les jeunes amicalistes ont, cette année, tenu la buvette du marché de Noël.

Plusieurs repas ouverts aux jeunes Olempiens ont été organisés. À chaque fois, les uns et les autres ont pu partager leurs astuces culinaires et savourer de délicieux mets cuisinés sur une plancha acquise par l'amicale.

Entre soirées musicales, parties de pétanque autour de la 7-77, soirées jeux de société ou jeux vidéo, les adhérents de l'Amicale des Jeunes d'Olemps ne se sont pas ennuyés pendant les vacances scolaires.

La mise en place récente, par la mairie, de l'accueil jeunes est l'occasion d'un partage de la salle et d'un partenariat entre amicalistes et plus jeunes Olempiens encadrés par une animatrice.

Le bureau, récemment réélu, se rajeunit, et voit arriver une nouvelle génération, bien décidée à reprendre le flambeau.

L'AJO est ouverte à tous les jeunes de la commune à partir de 17 ans et le tarif de l'adhésion annuelle est de 10 €.

N'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook, par mail, ou à venir nous voir directement lorsque nous organisons une manifestation, pour faire des rencontres et partager un moment de convivialité !
@ : ajolemps@gmail.com

École maternelle Pierre LOUBIÈRE

Depuis le retour des vacances de Toussaint, c'est une école flambant neuve qui reçoit les presque 100 élèves de l'école maternelle Pierre LOUBIÈRE. Le jour de la rentrée de septembre, les parents et les jeunes ont pu découvrir les nouveaux locaux de leur école rénovée et agrandie. La classe de Petite Section a été doublée permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les plus jeunes dont on sait qu'ils ont besoin de grands espaces pour pouvoir s'épanouir.
Deux grandes classes ont été bâties et du mobilier neuf acheté (tables, chaises et meubles de rangement), un préau permet désormais aux enfants de sortir en récréation quel que soit le temps. Des sanitaires peuvent accueillir jusqu'à 12 enfants, le dortoir a été quasiment doublé et un grand bureau de direction a été aménagé dans une ancienne classe. Une buanderie a été construite (elle comprend une nouvelle machine à laver, un sèche-linge et un frigo). Il y a aussi des nouveaux WC aux normes pour l'accueil de personnes handicapées et une grande douche permettant de laver les élèves.

Le hall d'entrée de l'école a lui aussi bénéficié d'un rafraîchissement. Il a été repensé et de grands placards de rangement ont été installés.
Un nouveau local à vélos a été construit dans la cour de récréation : les nombreux véhicules (mini-voitures, vélos, draisiennes, tricycles, trottinettes) dorment maintenant à l'abri et sont très faciles d'accès .
Toute la clôture a été refaite, elle enjolive particulièrement l'entrée de l'école tout en respectant les nouvelles normes de sécurité. À ce sujet, la mairie a tenu à installer un portail sécurisé ainsi que des visiophones pour permettre un contrôle systématique des entrées et sorties de l'école. Après un temps de tâtonnement des uns et des autres pour maîtriser le fonctionnement de ces nouveaux appareils, aujourd'hui, tout le monde se satisfait de ces installations qui visent à améliorer la sécurité de tous.
Enfants, parents, enseignants et personnel municipal se réjouissent des travaux réalisés permettant à tous d'être accueillis dans un environnement très agréable et propice au travail !
Signalons que l'accroissement constant des effectifs a permis la création d'un quatrième poste

en maternelle et l'arrivée d'une nouvelle maîtresse Sylvie GAUBERT en septembre 2017. Elle a rejoint les 3 ATSEM de l'école (Cécile GAILLARD, Isabelle MAYRAN et Carole BLANC) et les 3 enseignantes en poste (Marie-Thérèse HAYS, Marie GUITARD et Florence BAUGUIL).

Une année sur le thème des contes musicaux

À l'école maternelle Pierre LOUBIÈRE, les enfants travaillent sur les contes, dans le cadre du projet d'école 2015-2018. Il y a 3 ans, ils découvraient des contes traditionnels français ; l'an passé, l'accent était mis sur les contes étrangers et cette année, c'est sur les contes musicaux.

C'est l'occasion de faire aussi un travail particulier sur la découverte d'instruments de musique ! Des activités d'écoute, de langage (nommer les instruments, les gestes à accomplir pour les utiliser…), de manipulation d'instruments sont conduites dans toutes les classes.

Dans ce contexte, le concert du vendredi 15 mars 2018, à l'Amphithéâtre de Rodez, fut un moment fort : la véritable rencontre avec des instruments ! Les 4 classes ont assisté à un concert de l'orchestre symphonique de San Remo, à l'initiative d'une association appelée Music Arte dont le but est de faire connaître la musique classique aux enfants.

Ces derniers ont entendu « La Pavane pour une infante défunte » et un mouvement du concerto pour piano et orchestre en sol de Maurice RAVEL , un mouvement de la symphonie en do majeur de Georges BIZET et une œuvre plus contemporaine, « Danzon n°2 », composée par le musicien mexicain Arturo MARQUEZ. Le concert était présenté par la comédienne Sarah PEBEREAU. Ce fut l'occasion de voir des instruments évoqués en classe comme la contrebasse, la harpe, le piano, le basson ou encore les timbales…

Mais, le point d'orgue du travail autour des contes musicaux est la classe de découverte qui a lieu au sein de l'école. La Compagnie de théâtre toulousaine « Le Chamboulé » intervient auprès de tous les enfants de l'école les 29 mars, 3 mai et 31 mai 2018. Deux artistes aident les enseignantes dans la mise en place d'un projet d'expression par le corps autour du conte musical de Serge PROKOFIEV « Pierre et le loup » : il s'agit de Martine DARGENT, comédienne et metteur en scène et d'Alice GUBERT, artiste chorégraphe. La Compagnie élabore avec les élèves plusieurs « modules », des scènes collectives « chorégraphiées ». Les séances commencent par un échauffement et se poursuivent par un travail d'expression large, autour de sensations, de sentiments (la peur, la joie, la colère…) pour lesquels seront trouvés ensemble des codes corporels. Cette palette de codes sert à composer la chorégraphie présentée aux parents le samedi 16 juin 2018 pour la fête de l'école. La Compagnie cherche à ce que chaque enfant trouve sa propre expression et s'y épanouisse pour qu'elle puisse évoluer et s'intensifier au cours des séances.

Bien entendu, ce travail spécifique n'a pas empêché la participation cette année encore au dispositif « Maternelle et cinéma », proposé par l'Éducation Nationale. Le vendredi 9 mars 2018, nous sommes allés au cinéma de Baraqueville. Nous avons visionné 4 courts-métrages dont le film « 1,2,3… Léon ». En mai, nous avons découvert les productions cinématographiques de l'artiste Norman MAC LAREN, toujours au cinéma de Baraqueville.

De plus, chaque classe participe régulièrement aux activités proposées par la Médiathèque d'Olemps.

Enfin, tous les élèves de Grande Section se rendent depuis mars à la piscine Aquavallon pour 10 séances.

Pour conclure, l'ensemble de l'équipe éducative de l'école maternelle Pierre LOUBIÈRE souhaite remercier vivement les parents accompagnateurs sans qui les sorties ne pourraient se réaliser, l'Association des Parents d'élèves de l'école publique d'Olemps pour son dynamisme à organiser des moments de convivialité et des manifestations permettant de récolter des fonds pour financer les activités éducatives. Enfin, un grand merci à la municipalité, toujours solidaire des projets pédagogiques !

École primaire Pierre LOUBIÈRE

Quelques titres pour illustrer le foisonnement d'idées et de projets à l'école élémentaire Pierre LOUBIÈRE d'Olemps.

« Malice Bouclette »

Il s'agit d'un spectacle préparé par deux comédiennes-chanteuses et un musicien, auquel les élèves du cycle 2 (du CP au CE2) ont apporté leur contribution par leur participation à trois ateliers de pratique vocale et théâtrale. Les enfants ont ensuite pu, début mars, assister à Rodez à la première de ce spectacle.

Sortie à Rodez

Les élèves du cycle 3 (CM) ne sont pas en reste, ils préparent activement une visite du siège du Conseil Départemental, couplée à une visite guidée de la ville de Rodez.

Tout pour la musique

On va chanter tous azimuts en cette fin d'année. Le concert des « Écoles qui chantent » d'abord, en train de devenir un incontournable. Il a eu lieu à Luc le 25 mai et a pris un côté militant en évoquant la nécessaire protection de l'environnement.
Le collège Fabre, par l'intermédiaire de M^me^ Albinet, professeur, fait sa comédie musicale et les élèves de CM2 ont été invités à y participer, dans le cadre de la liaison CM2-6^e^. Ils interpréteront à cet effet, en juin, quelques chansons cultes de la comédie musicale.

La fin de la Grande Guerre

Toujours dans le cadre de la liaison CM2-6^e^, les grands retracent le parcours de deux poilus, morts durant la Grande Guerre, et ancêtres de deux élèves de CM2. Ils honorent ainsi, cent ans après, la mémoire de ces deux combattants.

Sécurité

La sécurité demeure une préoccupation majeure des acteurs de l'école. C'est pour cette raison que tous les élèves ont été initiés aux dangers domestiques, en partenariat avec la MAE. Les plus grands, eux, ont revu les gestes de premiers secours avec la Protection Civile. Ils ont préparé également une sortie à vélo dans le village, le 24 mai, en partenariat avec Prévention MAIF.

Cinéma

Cette année encore, l'école s'est inscrite au dispositif « École et cinéma », qui a permis à tous les enfants de visionner, au cinéma de Rodez, trois films : « Le garçon et le monde », « Tout en haut du monde », « Le dirigeable volé ».

Éducation physique et sportive

Après une initiation aux sports de raquettes, les enfants du cycle 3 découvrent le football en juin et termineront l'année par la journée « PRIM'AIR » (randonnée, orientation, tir à l'arc). Quant aux plus jeunes, une rencontre randonnée-jeux d'orientation les attend fin juin.

PEAC

Derrière ce sigle, se cache le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle qui permet à tous les enfants de se constituer un réservoir culturel, dans lequel ils pourront piocher tout au long de leur scolarité (et de leur vie). Le thème de l'habitat, choisi par les enseignants, a été étudié à travers des films, des visites ou des sorties au musée. Une multitude de projets donc, toujours dans l'intérêt de l'enfant, permis par le soutien sans faille de la municipalité, par l'investissement de la dynamique équipe de l'APE et de tous les parents accompagnateurs. Que tous nos partenaires en soient ici remerciés.

L'habitat préhistorique : l'occasion de s'initier à la peinture pariétale

APE Pierre LOUBIÈRE

Comme chaque année, l'APE Pierre LOUBIÈRE organise des manifestations (matinée petit déjeuner sucré-salé, quine, carnaval, marché aux fleurs et plants de jardin, etc…) dans le but de financer des sorties mais aussi des jeux éducatifs et du matériel scolaire. Cette année, ce sont environ 30€ par enfant qui ont été reversés à l'école.

Bien-être aux Fermettes

Quand « Fermettes » riment avec Fête
C'est une habitude vieille de 28 ans que les habitants des Fermettes ne sont pas prêts d'arrêter.
Ils ont commencé, en 1990, par une fête de rue du matin jusqu'à tard le soir. Depuis, les enfants ont grandi, les petits-enfants sont arrivés mais l'ambiance reste toujours aussi conviviale. Les occasions de se retrouver ont été nombreuses que ce soit sur l'Aubrac, à Pareloup, sur le Larzac, aux Igues de Compolibat….
En ce mois de février, c'est autour d'une « raclette » que la presque totalité des voisins s'est retrouvée. Tous ont eu une pensée émue pour Jean-Marie qui nous a quittés.

Fidèle à tous nos rassemblements, il manquera aussi pour sa gentillesse et sa disponibilité. Rendez-vous est pris pour la traditionnelle fête de quartier en juin prochain.

Karaté Shotokaï

Et si vous dépassiez vos appréhensions !
Malgré les intempéries de ce début d'année, les pratiquants du club de karaté sont présents sur les tatamis. En effet, tous les lundis soir, hormis pendant les vacances scolaires, les tatamis sont de sortie et les kimonos de rigueur.

Du débutant au confirmé, nous vous accueillons pour pratiquer dans la bonne humeur à l'espace Georges BRU, de 17h45 à 18h45 pour les enfants et de 19h15 à 20h45 pour les adultes.

Pour les plus motivés, les cours s'exportent aussi au dojo de Sébazac les mercredis soir et les samedis matin. Le karaté ne se pratique pas seulement entre initiés ! Que ce soit aux Asso'lempiades ou encore lors de différentes activités périscolaires, ces démonstrations permettent au plus grand nombre la découverte de cet art martial également sport presque olympique ! De plus, le karaté se partage aussi avec les autres clubs du département. Lors de stages avec des experts fédéraux ou encore lors de la journée du karaté en Aveyron, tous les pratiquants se retrouvent pour échanger aussi bien sur le tatami qu'autour d'un verre bien mérité ! Enfin, pour le club, l'année 2018 démarre sur les chapeaux de roues avec la remise de 3 nouvelles ceintures noires ainsi que la présence de plusieurs pratiquants sur les podiums des compétitions combat. Tout cela ne présage que du bon pour cette année où le karaté fera son apparition aux J.O d'été.

La pratique n'est pas réservée aux compétiteurs, le karaté permet également un développement personnel spécifique, chacun peut trouver sa voie : self-défense, contrôle de soi… La pratique permet une évolution personnelle bénéfique pour le corps et l'esprit. Le karaté permet de canaliser son énergie, de diminuer le stress.

Il n'y a pas d'âge pour commencer, puisque la pratique est une approche personnelle.
Notre club est extrêmement investi au niveau départemental, plusieurs de nos licenciés ont des fonctions au bureau et comité directeur du comité départemental de karaté et disciplines associées.
Nous vous accueillons donc pour partager de bons moments sur les tatamis et pour les futures médailles de nos compétiteurs.

Cours enfants le lundi : 17h45 - 18h45
Cours adultes le lundi : 19h15 - 21h15

La Petite Récrée

Un objet dans la givebox est un objet en moins dans la poubelle

Dans le cadre du projet « écocentre », un projet en faveur de l'environnement, une givebox, ou boîte à dons, a été installée à Olemps grâce aux enfants de la Petite Récrée et à l'équipe d'animation. Le Manoir, lieu de prédilection, a tous les atouts pour accueillir ce principe basé sur l'échange. On y dépose ce dont on ne se sert plus et on y prend ce qui nous intéresse.

Dans une givebox, on peut trouver des jouets, des livres, des jeux, des DVD, mais aussi du matériel de cuisine, des petits meubles, de la vaisselle… Alors, on peut prendre, mais aussi donner, prendre sans forcément donner, donner tout simplement. On peut y déposer tout ce qui peut servir à quelqu'un d'autre du moment qu'il est en bon état. La givebox est ouverte à tous, accessible 24 heures sur 24.

Accueil de loisirs « Francas - La Petite Récrée »
Le Manoir - 12510 Olemps
✆ 06 21 68 18 92

Jazz Olemps

Sous la houlette de Camille SEVERAC, le club de danse Jazz Olemps regroupe 110 adhérentes réparties dans différents groupes le lundi soir et le mercredi après-midi. De 4 ans au groupe adultes, chacune s'entraîne, s'exerce et s'épanouit sur les chorégraphies du professeur au gré de musiques actuelles. Le gala annuel vient clôturer une année riche en émotions et en partage. Il aura lieu cette année le 23 juin 2018. Soutenu par la municipalité grâce à une subvention et au prêt des salles, le club a vu les membres du bureau changer et de nouveaux parents s'impliquer dans sa gestion. Une transition en douceur qui a permis au club de poursuivre ses activités et aux adhérentes de continuer à danser avec plaisir et enthousiasme.

Informatic'Multimédia

Informatic'Multimédia 12 est une nouvelle association sur la commune, inscrite sur le site de la mairie, qui propose des ateliers informatiques, ouverts aux particuliers, tous âges confondus, à la salle 7-77, les lundis et mercredis après-midi, avec possibilité les jeudis en soirée.
Les participants travaillent sur leur matériel personnel (ordinateur portable, tablette), par groupe de 4 personnes maximum et par niveau, débutants ou pratiquants réguliers, pour une session de 7 ateliers à raison d'1 h 30 ou de 10 ateliers pour 1 h hebdomadaire.
L'animatrice des ateliers propose les activités courantes : messagerie, internet, mises en garde, création de compte administratif (assurances, impôts...), traitement de texte, tableur, retouches photos, album photo, archivage, diaporama, réseaux sociaux... et s'adapte aux demandes du groupe.
@ : informaticmultimedia12@orange.fr
✆ 06 89 81 71 08

Première session - Ordinateur : Atelier 1 Initiation - Atelier 2 Premiers pas - Atelier 3 Perfectionnement - Tablette : Atelier 4 Découverte.

Gym-Danse

Innovations cette année au club Gym-Danse avec 2 nouvelles activités encadrées par Willy :
- un cours d'IBS (Intensif Body Sport) qui, comme son nom l'indique, propose une gym hyper tonique tant sur le plan musculaire que cardio. Ce cours réunit environ 35 participants très assidus.
- la marche avec bâtons. Un petit groupe d'une quinzaine de marcheurs se retrouve un mardi sur deux, de 9h30 à 11h30, sur les sentiers autour d'Olemps.

Beaucoup de motivation et d'enthousiasme aussi aux cours de gym du lundi et du mercredi (animateurs Cindy et Willy).
Dans un esprit toujours aussi accueillant et dynamique, les danses traditionnelles investissent la salle 7-77 un mardi soir sur 2 avec Rafaël et ses 2 musiciens.
Comme chaque année, le club de gym a organisé une soirée dansante dont l'intégralité de la recette est reversée au téléthon (1 218 € pour la soirée du 17 mars 2017).

Les jardins de l'Optimisme

Après une saison pleine de légumes, puis de repos des parcelles, nous allons reprendre le chemin des jardins.
Nos jardiniers, eux, n'étaient pas au repos, puisqu'ils ont profité de l'hiver pour construire un abri de jardin et fabriquer des grelinettes (outils qui servent à aérer la terre).
Enrichis de deux nouveaux adhérents, nous allons semer, planter, papoter etc..., toujours dans la convivialité et le respect de l'environnement.
PS : nous sommes preneurs d'outils qui ne vous servent plus.
✆ 06 04 08 03 30

Togoville

10e Festival Africain
Les 8 et 9 septembre 2018 à Olemps (12)
Animations gratuites
- Enfants : ateliers créatifs, contes, éveil musical avec KIBONGUI, arts plastiques
- Scène ouverte - Exposition - Marché
  Apéro-concert - Conférence-débat

Spectacle
- Groupe KANAZOE

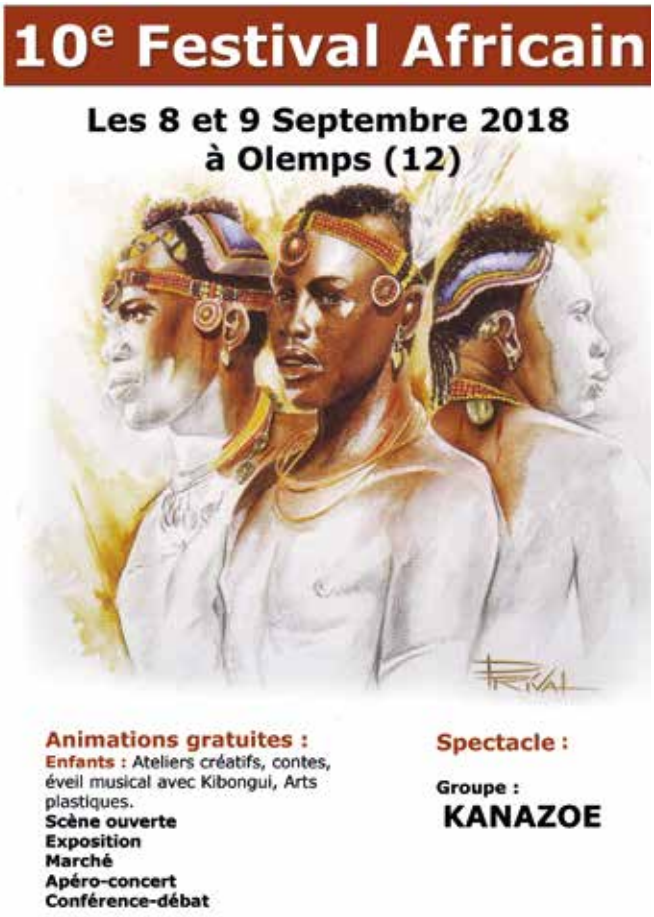

Olemps Sourire

Pour la première fois depuis bien longtemps, l'association a noté l'arrivée de nouveaux professionnels sur la commune, dont certains étaient présents à notre assemblée générale :
- Alexandra RAYSSAC, « Natural, Espace et Design » (rond-point de super U)
- Franck ROMANO, sophrologue (16, rue des Peyrières)
- Ludovic NEGRIER, ACF menuiserie, relooking de meubles, (Cassagnettes)
- Laurent CINTAS et associé, Provip SAS, vente d'équipements de moto (Cassagnettes)
- Dominique MONCET, cuisines, agencements intérieurs (Malan)

Animations 2018 :
- **Fête des mères** : distribution de fleurs à partir du 24 mai
- **3 juin** : vide-grenier au profit du Téléthon
- **29 juin** : marché gourmand animé par le groupe « Alter Ego » et démonstration du groupe « Barak Dance »
- **tombola de la rentrée** : places de spectacles à gagner
- **petit déjeuner de la fête** le 7 octobre (tripous, soupe au fromage, sucré au choix)...
- **tombola** au champagne pour la fin de l'année
- **spectacle de Noël** pour les enfants des écoles à la salle 7-77

À voir peut-être une foire aux vins au mois de novembre.
À bientôt chez vos commerçants, artisans et professions libérales d'Olemps.

Amicale des Anciens Combattants de la Commune d'Olemps (AACCO)

Les adhérents de l'Amicale se sont réunis en Assemblée Générale le 31 octobre 2017.
Le Conseil d'Administration est ainsi composé :
- Président : Guy BOUSCARY
- Vice-président : Raymond BOULOC
- Président d'honneur : Maurice BERTHOMIEU (lien avec le comité FNACA de Rodez)
- Secrétaire et Trésorier : Fernand ANDRIEU
- Porte-drapeaux :
  Albert MONCET (drapeau STO)
  Gabriel BOISSONNADE (drapeau guerre 1914-18 et 1939-45)
  André BOISSONNADE (drapeau FNACA guerre d'Algérie) .

Actions de l'Amicale :
- effectuer le devoir de mémoire envers tous les anciens combattants de la commune
- participer aux diverses manifestations :
  - 11 novembre au monument aux morts de La Mouline (33 noms inscrits)
  - 19 mars au mémorial départemental de La Primaube (139 morts en Algérie)
- accompagner les familles lors des obsèques d'un ancien combattant
- entretenir des liens d'amitié et de solidarité entre les adhérents.

Le repas annuel a lieu le 11 novembre.
En 2017, l'Amicale compte 21 adhérents.
Elle accueille aussi les sympathisants.
✆ **05 65 68 43 10 (Guy BOUSCARY)**
✆ **05 65 68 73 96 (Fernand ANDRIEU)**

Sport Quilles Olemps

Le Sport Quilles Olemps a organisé le 23 juillet dernier la finale individuelle Céor-Lagast. Ce fut une belle journée ensoleillée et couronnée de succès pour le club : pas moins de cinq podiums ont clôturé cette édition. Tout d'abord, Pascal GARRIGUES a terminé premier chez les séniors hommes (catégorie étoile), Clément JOUVET premier et Clément ENJALBERT troisième (catégorie JA), Roger MOULY deuxième (catégorie JB) et enfin Martine KOPP troisième chez les féminines.

La saison a été marquée par quelques autres résultats marquants dont celui de l'équipe d'adolescentes composée de Justine CATHALA et Mélanie AYFFRE qui a terminé championne d'Aveyron (catégorie Honneur). Alain COULON a terminé 3e (catégorie Super-Vétérans) lors du Championnat de France individuel et Benoît MARIE a fini à une très belle 7e place (catégorie séniors hommes) lors de cette même compétition.

L'année 2018 sera marquée par quelques évènements qui auront lieu au terrain de Puech-Camp. Le principal sera le Challenge Départemental des écoles de quilles qui se déroulera le samedi 23 juin. Cette compétition sera peut-être pour vous l'occasion de découvrir les quilles de huit lors de cette journée qui verra concourir 400 enfants qui ont entre 8 et 12 ans. Alice, Dylan, Enzo, Paul et Tristan vous attendent nombreux pour venir les soutenir.

Si des personnes souhaitent avoir plus d'informations, elles peuvent contacter Sophie au 06 07 83 36 47.

Les joueurs d'Olemps participant à l'individuel de District le 23 juillet 2017

Verlézarts

Présente sur la commune depuis 25 ans, l'association Verlézarts exerce son activité dans l'enceinte de l'espace sportif Georges BRU.

L'association Verlézarts est dédiée aux arts et comprend :

- un atelier d'encadrement, animé par Laurence CAZES-SANCHEZ
- un atelier peinture, animé par Roseline MARQUIS
- un atelier de calligraphie animé par Georges UNAL
- un atelier d'art floral, de rentissage de chaises et de création de sacs fantaisie animé par Maguy MASSOL

Notre animateur et nos animatrices accompagnent les élèves avec professionnalisme mais dans une ambiance très conviviale, laissant chacun et chacune s'exprimer en toute liberté dans le choix de leurs œuvres et de leurs techniques.

Tous les ans, Verlézarts est présente lors de diverses manifestations organisées à Olemps : les Asso'lempiades, le Téléthon, les activités dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Auguste RODIN a dit : « Dans l'art, il n'y a pas d'immoralité. L'art est toujours sacré ».

Tennis club Route d'Argent

Le tournoi de La Route d'Argent aura lieu du 6 juin au 23 juin 2018.

Venez jouer sur les nouveaux courts d'Olemps.

Essai gratuit (carte été à tarif préférentiel)

✆ 06 25 61 58 49 (Maxime)
✆ 06 80 43 96 18 (Nicolas)

École de tennis 3

Équipe compétition Régional (mars 2018)

École de tennis 2

École de tennis 4

École de tennis 1

Club Entente Cyclo

Le club organise des sorties hebdomadaires sur route les mardis et vendredis à 9h30 ainsi que les samedis à 13h30.
Les vététistes se retrouvent les dimanches à 8h30 et les mercredis à 20h30pour des sorties nocturnes jusqu'à 23h.
Des sorties sont programmées en été : VTT route à Lestrade avec repas au restaurant La Belle Epoque, sortie en Lozère, lundi 6 août et du 31 août au 2 septembre.
✆ 06 81 86 32 09 (Stéphane ALBOUY)

Le Ping'Club dans la cour des grands

Le club pongiste par ses bons résultats tant individuels qu'en équipes s'affirme, au fil des saisons, comme un des tout meilleurs régionaux.
L'équipe 1 a accédé à la régionale 2, la 2 est montée en R3 et la 3 a été promue en R4.
Belle satisfaction pour les joueurs et les dirigeants car les résultats individuels ont confirmé le leadership aveyronnais de nos pongistes.
L'autre point positif est l'incorporation de nombreux jeunes juniors, cadets mais aussi minimes dans les équipes séniors.
Débutants ou joueurs confirmés, vous serez les bienvenus pour rejoindre les licenciés le mardi et le jeudi, ou pour tout simplement participer aux tournois amicaux gratuits ouverts à tous.
✆ 06 83 29 69 44
http://pingolemps.hautetfort.com/
https://www.facebook.com/ping.olemps

Salle prête pour les finales départementales

Médiété 12

Depuis le mois de février 2018, une nouvelle association Médiété 12, est arrivée dans notre commune. Mais qu'est-ce que le médiété ? Le médiété, c'est se grandir, s'étirer, se renforcer, respirer !!! C'est une méthode de travail basée sur des exercices corporels, dont la prise de conscience, l'écoute, le ressenti et la connaissance biomécanique doivent permettre de rechercher et d'atteindre le geste juste dans tous les moments de votre vie quotidienne et des pratiques sportives et artistiques. Que vous soyez sportif et que vous désiriez progresser dans votre discipline de prédilection ou que vous ne soyez pas sportif mais désireux d'un mieux- être alors n'hésitez pas. Venez nous rejoindre le mardi de 18h à 19h, le jeudi de 19h à 20h à la salle des Quatre Vents. Vous serez reçu par M. Franco RAPHAËL praticien de médiété (inscription tout au long de l'année).

Médiathèque - Ludothèque

rue des Peyrières ✆ 05 65 75 51 06 - bibliotheque@mairie-olemps.fr

	Période scolaire Vacances d'été		Petites vacances	
L	-	16 h - 18 h	-	15 h - 18 h
M	10 h - 12 h	16 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
M	10 h - 12 h	14 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
J	10 h - 12 h	-	10 h - 12 h	15 h - 18 h
V	-	16 h - 18 h	10 h - 12 h	15 h - 18 h
S	10 h - 12 h	-	10 h - 12 h	-

Numéros Utiles

Noms	Adresses	Téléphones	Mail
École Pierre Loubière	Place de la Fontaine	Primaire 05 65 68 59 22	eeppierreloubiere@mairie-olemps.fr
		Maternelle 05 65 68 84 95	eempierreloubiere@mairie-olemps.fr
École Les Grillons	Cassagnettes	05 65 68 14 05	ecolelesgrillons.olemps@ec-mp.org
Structure accueil petite enfance - L'Enfant Do	Rue du Manoir	05 65 68 39 31	famillesrurales.olemps@wanadoo.fr
RAM	Le Manoir	05 65 75 51 08	ram@mairie-olemps.fr
La Petite Récrée (centre aéré)	Le Manoir	06 21 68 18 92	lapetiterecreedolemps@gmail.com
Salle Multi-Générations 7-77	Rue des Peyrières	-	-
Espace sportif Georges BRU	Place de la Fontaine	05 65 68 15 27	-
Halle des Sports	Place de la Fontaine	-	-
Salle communale	Espace vert des 4 Vents	-	-

Noms	Adresses	Téléphones
Déchetterie	Fonsalade	06 74 91 98 17
La Poste	Place de la Fontaine	05 65 68 37 81
Gaz de France - Dolce Vita	Rodez	0 800 228 229
Préfecture de l'Aveyron	Rodez	05 65 75 71 71
Commisariat de Police	Rodez	05 65 77 73 17
Syndicat des Eaux Inter.	Onet-le-Château	0 810 363 363
Véolia Eau	Rodez	05 65 76 12 12
EDF	Rodez	0 899 695 084
Pompiers	Rodez	18
SAMU	Rodez	15
Police	Rodez	17
Gendarmerie	Rodez	05 65 73 70 00
Allo Docteur	-	3966
Cabinet infirmières	Olemps	05 65 68 16 01
Dentiste	Olemps	05 65 68 40 52
Dr CAVAILLON	Rue Vert Pré	05 65 68 99 23
Dr CHAUFFOUR	Rue Vert Pré	05 65 68 99 22
Dr PÉDINI	Rue Vert Pré	05 65 68 99 21
Kiné DELCROS	Avenue de la Gagée	05 65 68 63 02
Kiné GINISTY	1, rue de 4 Vents	05 65 68 87 39
Kiné MERITXELL	36, rue des Peyrières	06 75 57 62 00

Noms	Adresses	Téléphones
Pédicure podologue GARRIC	Rue des Peyrières	05 65 75 20 19
Ostéopathe LLORIA	Rue Vert pré	01 45 14 74 90
Naturopathe-iridologue PEREZ	Rue Vert pré	06 98 57 03 79
Massage-réflexologie plantaire GOUDY	Rue Vert pré	06 26 47 82 58
Orthoptiste LAVAL	Rue Vert pré	05 81 37 72 53
Médecine chinoise BANCAREL	Rue Vert pré	07 81 23 09 05
Praticien en hypnose KHOUGAZIAN	Rue Vert pré	06 77 33 50 76
Sophrologue ROMANO	16, rue des Peyrières	06 88 02 09 09
Pharmacie	Place de la Fontaine	05 65 68 76 38
Caisse Primaire d'Assurance	Rodez	3646 ou 08 11 70 36 46
Hôpital Jacques PUEL Annexe Les Peyrières	Rodez	05 65 55 12 12
	Olemps	05 65 55 10 10
Mairie	Olemps	05 65 75 51 00

Manifestations 2018

Samedi 2 juin	Théâtre : salle 7-77
Dimanche 3 juin	Vide-greniers : espace Georges BRU + halle des sports
Jeudi 7 juin	Théâtre : salle 7-77
Vendredi 8 juin	Kermesse école Les Grillons : salle 7-77 + espace Georges BRU
Samedi 9 juin	Fête du Foot : espace Georges BRU + halle des sports
Samedi 16 juin	Kermesse école P. LOUBIÈRE : salle 7-77 + espace Georges BRU (repas)
Samedi 23 juin	Gala de Danse : salle 7-77
Jeudi 28 juin	Marché gourmand (espace Georges BRU, si mauvais temps)
Mercredi 18 juillet	Cinéma plein air : salle 7-77
Mercredi 22 août	Cinéma plein air : salle 7-77
Samedi 1er septembre	Asso'lempiades : espace Georges BRU
Samedi 8 septembre	Festival Africain : espace Georges BRU
Dimanche 16 septembre	Braderie petite enfance : espace Georges BRU
Samedi 6 et dimanche 7 octobre	Fête d'Olemps : espace Georges BRU + 7-77 + halle des sports
Dimanche 14 octobre	Concert hommage à Jacques BREL : salle 7-77
Samedi 10 ou 17 novembre	Jeunes talents : salle 7-77 (à confirmer)
Dimanche 11 novembre	Commémoration de l'Armistice (centenaire)
Dimanche 2 décembre	Noël de la crèche : salle 7-77
Samedi 8 et dimanche 9 décembre	TÉLÉTHON (à confirmer)
Dimanche 16 décembre	Marché de Noël : espace Georges BRU + salle 7-77 (cinéma)

Naissances

PUGINIER Joseph	5, impasse Puits Boscus	**BONHOMME Soan**	1, avenue de Léront
GOMBERT Nolhan	Les Ballades	**GALEOTE César**	5, rue Vert Pré
CANIVENQ Rose	75 bis, La Mouline	**ABRANE Naïssa**	4, avenue Joseph Bastide
NOGER Emma	39 bis, La Mouline	**KOCAMAN Eyyub**	220, rue Alessandro Volta
XHEKA GASHI Melek	13, La Mouline	**GIRBAL Soën**	7, route de la Crouzette
MATHIEU Chloé	place de la Mairie	**GALLOI Tim**	6, rue du Four
MEJDOUBI Sarah	4, passage des 3 Chemins	**ESPINOS Alia**	place de la Mairie
DUMAS Léon	7, allée de la Mairie	**SOLIER-POMAREDE Nathan**	8, passage des Cordeliers
DUMAS Rose	7, allée de la Mairie		
THERONDEL Samuel	3, rue du Crouzet	**TARRAL Camille**	3, rue de la Gardelle
KOPP Soline	Toizac	**SOLAGES Kylian**	9, rue du Puech d'Ampiac
BOISSIERE Jules	2, passage des Lavandes	**CAMPREDON Arthur**	route de la Prade, la Devèze
VINCENT Edelweiss	87 bis, les Hauts de la Mouline	**LAPORTE Jade**	10, rue des Joncs
LATREILLE Dylan	les Villas du Manoir	**FRUGERE Lina**	7, avenue de Léront

Mariages

BESSIERE Adeline 3, les Encluzes et **CARRIERE Florent** 7, le Gardas - Sébazac-Concourès

RICCIARDI Laura et **CAYLA Quentin** 2, rue du Manoir

Décès

MOULY Jean-Marie	7, rue de Fermettes	**ANDRIEU Georges**	3, impasse du Lachet
LOPEZ Madeleine née MOSER	1, rue Beauséjour	**BRU Yves**	63, la Mouline
GAVALDA Pierre	3, rue des Peyrières	**LAVAL Marcelle née MAZARS**	rue des Peyrières
UNAL Marie née GINESTE	La Moulinette	**ALVERNHE Éric**	4, impasse des Cordeliers

Olemps Côté Sud

Groupe Burlat Rodez - 05/2018 - ISO 14001